

FRANÇOIS-XAVIER  
LALANNE  
RHINOGRÉTAIRE,  
1964

FRANÇOIS-XAVIER  
LALANNE (1927-2008)

*RHINOCRÉTAIRE I,*  
1964

VENTE PARIS  
20 OCTOBRE 2023





François-Xavier Lalanne installant le *Rhinocrétaire I* dans le salon de sa propriétaire d'origine, vers 1964. © Jean-Philippe Lalanne / Tous droits réservés / ADAGP, Paris, 2023.

VENTE AUX ENCHÈRES  
 VENDREDI 20  
 OCTOBRE 2023  
 16H30  
 9, AV MATIGNON  
 75008 PARIS

EXPOSITION PUBLIQUE

12-20 OCTOBRE  
 LUNDI – SAMEDI  
 10H À 18H  
 DIMANCHE 14H À 18H

*AUCTION  
 FRIDAY 20  
 OCTOBER 2023  
 4.30 PM  
 9, AVE MATIGNON  
 75008 PARIS*

*VIEWING*

*12-20 OCTOBER  
 MON – SAT  
 10AM – 6PM  
 SUN 2PM – 6PM*



COMMISSAIRE-PRISEURS / AUCTIONEERS

CÉCILE VERDIER  
ADRIEN MEYER

CODE ET NUMÉRO DE LA VENTE / AUCTION CODE & NUMBER

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS VEUILLEZ RAPPELER LA RÉFÉRENCE /  
IN SENDING ABSENTEE BIDS OR MAKING ENQUIRIES, PLEASE REFER TO THIS SALE AS

22610 – JEANINE

ORDRES D'ACHAT ET ENCHÈRES TÉLÉPHONIQUES /  
ABSENTEE & TELEPHONE BIDS

BIDSPARIS@CHRISTIES.COM  
+33 (0)1 40 76 84 13

FRAIS ACHETEUR / BUYER'S PREMIUM

EN PLUS DU PRIX D'ADJUDICATION, DES FRAIS ACHETEUR (PLUS LA TVA APPLICABLE)  
SONT DUS. D'AUTRES TAXES ET/OU LE DROIT DE SUITE SONT AUSSI DUS SI LE LOT EST  
ACCOMPAGNÉ D'UN SYMBOLE TAXE OU λ. VEUILLEZ VOUS RÉFÉRER AU PARAGRAPHE D DES  
CONDITIONS DE VENTE EN FIN DE CATALOGUE.

IN ADDITION TO THE HAMMER PRICE, A BUYER'S PREMIUM (PLUS VAT) IS PAYABLE. OTHER  
TAXES AND/OR AN ARTIST RESALE ROYALTY FEE ARE ALSO PAYABLE IF THE LOT HAS A TAX  
OR λ SYMBOL. CHECK SECTION D OF THE CONDITIONS OF SALE AT THE BACK OF THIS  
CATALOGUE.

SERVICES À LA CLIENTÈLE / CLIENT SERVICES

CLIENTSERVICES PARIS@CHRISTIES.COM  
+33 (0)1 40 76 85 85

RELATIONS CLIENTS / CLIENT ADVISORY

FLEUR DE NICOLAY  
FDENICOLAY@CHRISTIES.COM  
+33 (0)1 40 76 85 52

SERVICES APRÈS-VENTE / POST-SALE SERVICES

(PAIEMENT, TRANSPORT ET RETRAIT DES LOTS / PAYMENT, COLLECTION, AND SHIPPING)

RAPHAEL XU  
POSTSALEPARIS@CHRISTIES.COM  
+33 (0)1 40 76 84 10

CONDITIONS DE VENTE / CONDITIONS OF SALE

LA VENTE EST SOUMISE AUX CONDITIONS GÉNÉRALES IMPRIMÉES EN FIN DE CATALOGUE.  
IL EST AUSSI VIVEMENT CONSEILLÉ AUX ACQUÉREURS POTENTIELS DE PRENDRE  
CONNAISSANCE DES AVIS IMPORTANTS, EXPLICATIONS ET GLOSSAIRE FIGURANT EN FIN  
DE CATALOGUE.

THE SALE OF EACH LOT IS SUBJECT TO THE CONDITIONS OF SALE, IMPORTANT NOTICES  
AND EXPLANATION OF CATALOGUING PRACTICE, WHICH ARE SET OUT IN THIS CATALOGUE  
AND ON CHRISTIES.COM. PLEASE NOTE THAT THE SYMBOLS AND CATALOGUING FOR SOME  
LOTS MAY CHANGE BEFORE THE AUCTION. FOR THE MOST UP TO DATE SALE INFORMATION  
FOR A LOT, PLEASE SEE THE FULL LOT DESCRIPTION, WHICH CAN BE ACCESSED THROUGH  
THE SALE LANDING PAGE ON CHRISTIES.COM.





# SPÉCIALISTES, DESIGN

## PARIS

AGATHE DE BAZIN  
*DIRECTRICE DE LA VENTE*  
ADEBAZIN@CHRISTIES.COM  
+33 (0)1 40 76 72 54

FLAVIEN GAILLARD  
*HEAD OF DESIGN, EUROPE*  
FGAILLARD@CHRISTIES.COM  
+33 (0)1 40 76 84 43

SONJA GANNE  
*INTERNATIONAL CHAIRWOMAN*  
SGANNE@CHRISTIES.COM  
+33 (0)1 40 76 86 21

CAPUCINE TAMBOISE  
*SPÉCIALISTE*  
CTAMBOISE@CHRISTIES.COM  
+33 (0)1 40 76 72 13

ROBIN BEYRIES  
*SPÉCIALISTE ASSOCIÉ*  
RBEYRIES@CHRISTIES.COM  
+33 (0)1 40 76 72 57

ELÉONORE POITIERS  
*CATALOGUEUSE*  
EPOITIERS@CHRISTIES.COM  
+33 (0)1 40 76 72 26

ELSA HÉRITIER  
*CONTACT ACHETEURS*  
EHERITIER@CHRISTIES.COM  
+33 (0)1 40 76 72 66

ELISABETH YVON  
*CONTACT VENDEURS*  
EYVON@CHRISTIES.COM  
+33 (0)1 40 76 84 26

## CHRISTIE'S FRANCE

CÉCILE VERDIER  
*PRÉSIDENTE*  
CVERDIER@CHRISTIES.COM  
+33 (0)1 40 76 85 59

## NEW YORK

ALEX HEMINWAY  
*INTERNATIONAL HEAD*  
AHEMINWAY@CHRISTIES.COM  
+1 917 558 4798

DAPHNÉ RIOU  
*HEAD OF DESIGN, AMERICAS*  
DRIOU@CHRISTIES.COM  
+1 917 376 8171

MICHAEL JEFFERSON  
*INTERNATIONAL SENIOR SPECIALIST*  
MJEFFERSON@CHRISTIES.COM  
+1 312 608 9023

VICTORIA TUDOR  
*SPECIALIST, HEAD OF SALE*  
VTUDOR@CHRISTIES.COM  
+1 718 710 2136

## REMERCIEMENTS

ALEXIS CHANTELOT



# RHINOGRÉTAIRRE I



▪ λ 201

# FRANÇOIS-XAVIER LALANNE (1927-2008)

## 'RHINOCRÉTAIRE I', PIÈCE UNIQUE, 1964

### MATÉRIAUX

LAITON PATINÉ, BRONZE PATINÉ, ZINC,  
LAITON, LAITON ARGENTÉ, CUIR ET CIRE  
NATURELLE ; SYSTÈME ÉCLAIRANT ; UNE  
CLEF ● *PATINATED BRASS, PATINATED  
BRONZE, ZINC, BRASS, SILVERED  
BRASS, LEATHER AND NATURAL WAX;  
ELECTRICAL COMPONENTS; ONE KEY*

### ESTIMATION

€4,000,000-6,000,000

### PROVENANCE

ACQUIS AUPRÈS DE LA GALERIE J. PAR  
LA MÈRE DE JEANINE RESTANY EN 1964,  
PUIS PAR DESCENDANCE

### EXPOSITIONS

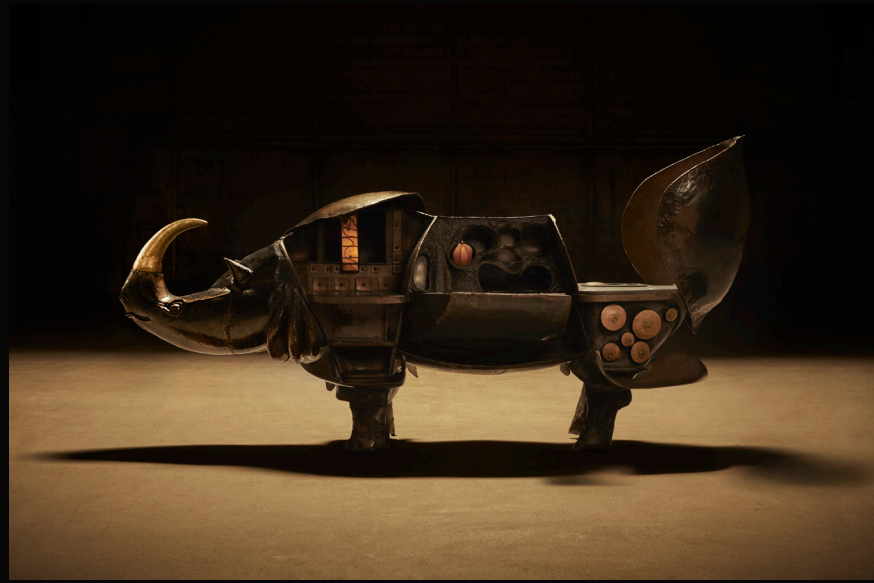
*FRANÇOIS-XAVIER ET CLAUDE  
LALANNE, OBJETS, GALERIE J., PARIS,  
25 JUIN-8 OCTOBRE 1964 ● LES  
LALANNE, MUSÉE DES ARTS DÉCORATIFS,  
PARIS, 17 MARS-4 JUILLET 2010*



BIBLIOGRAPHIE  
POUR NOTRE EXEMPLAIRE

*FRANÇOIS XAVIER ET CLAUDE LALANNE, OBJETS, CATALOGUE D'EXPOSITION, GALERIE J., PARIS, 25 JUIN-8 OCTOBRE 1964, COUVERTURE, N. P. ● J. ASHBERY, 'SEGUI SHOWS HORRORS IN DOUBLE PARIS SHOW', NEW YORK HERALD TRIBUNE (EUROPEAN EDITION), 6 OCTOBRE 1964, N. P. ● A. FERRIER, 'LE MOIS DU BLANC', LE NOUVEL OBSERVATEUR, 21 JANVIER 1965, P. 32 ● E. RODITI, 'PARIS : THE OCCIDENT REVISITED', ARTS MAGAZINE, MARS 1965, VOL. 39, N. 6, P. 71 ● M. RAGON, 'L'ART MODERNE EXERCE-T-IL UNE INFLUENCE SUR LE DÉCOR DE NOS VIES?', JARDIN DES ARTS, AVRIL 1965, P. 19 ● 'LALANNE', CONNAISSANCE DES ARTS, N. 176, OCTOBRE 1966, P. 122 ● V. MERLIN, 'POUR VOUS, UN ZOO*

*DANS VOTRE SALON', PARIS MATCH, N. 1206, 17 JUIN 1972, P. 58-59 ● D. ABADIE, LALANNE(S), PARIS, 2008, P. 116, 232-233, 300-301 ● LES LALANNE, CATALOGUE D'EXPOSITION, MUSÉE DES ARTS DÉCORATIFS, PARIS, 17 MARS-4 JUILLET 2010, P. 54, 58-59 ● LES LALANNE: FIFTY YEARS OF WORK, 1964-2015, CATALOGUE D'EXPOSITION, PAUL KASMIN GALLERY, NEW YORK, 26 MARS-2 MAI 2015, P. 20 ● A. DANNATT, FRANÇOIS-XAVIER & CLAUDE LALANNE, IN THE DOMAIN OF DREAMS, NEW YORK, 2018, P. 94 ● CLAUDE & FRANÇOIS-XAVIER LALANNE: NATURE TRANSFORMED, CATALOGUE D'EXPOSITION, CLARK ART INSTITUTE, WILLIAMSTOWN, MASSACHUSETTS, 8 MAI - 31 OCTOBRE 2021, P. 20*





« LE  
RHINOOCÉÉROS  
EST EN  
TRAIN  
DE DEVENIR

UN  
ANIMAL  
D'AVANT-GARDE »

JOHN ASHBERRY,  
HERALD TRIBUNE, 1964



5 FILM



6 2AFE+LY



8 KODAK



6

2AFE+LY



10

KODAK



FILM

12 TRI X PAIR



6

2AFE+LY



10

KODAK



FILM

12 TRI X PAIR



13

KODAK



14

FILM



16 2AFE+LY

KODAK

François-Xavier Lalanne travaillant dans son studio sur le *Rhinocérotaire I*, vers 1964. Harry Shunk & János Kender © J. Paul Getty Trust, Getty Research Institute, Los Angeles / ADAGP, Paris, 2023.

VIDÉO



LALANNE — LES  
PRÉMIÈRES

*IN THE PROCESS  
OF BECOMING —  
LALANNE*

LE 25 JUIN 1964, 8 RUE DE MONTFAUCON À PARIS, DANS LA VITRINE DE LA GALERIE J., UN ÉTRANGE RHINOCÉROS INTERPELLE LES PASSANTS INVITÉS PAR JEANINE DE GOLDSCHMIDT À UN IMPROMPTU SAFARI URBAIN.

ON 25 JUNE 1964, A STRANGE BEAST BECKONED PARISIAN PASSERS-BY TO AN IMPROMPTU SAFARI IN THE WINDOW OF JEANINE DE GOLDSCHMIDT'S GALERIE J. AT 8 RUE DE MONTFAUCON, SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS.



*Rhinocrétaire I*, Galerie J., 1964. © Gunnar Larsen / Tous droits réservés / ADAGP, Paris, 2023.

Ce jour-là, et pour la première fois depuis qu'il a abandonné la peinture, François-Xavier Lalanne dévoile son œuvre sculptée. Au sein de l'exposition *Zoophites*, qu'il partage avec son épouse Claude Lalanne, il ne présente qu'une seule réalisation : son *Rhinocrétaire*. La Galerie J, foyer des Nouveaux Réalistes et d'une « nouvelle approche perceptive du réel » comme Pierre Restany, le conjoint de Jeanine de Goldschmidt, le théorise dans le manifeste du mouvement, est le lieu idéal pour que François-Xavier Lalanne présente *Rhinocrétaire I*, sa pièce-manifeste, capable de résumer et prédire la démesure poétique et l'inventivité préternaturelle qui seront l'essence de son travail pour les quarante-quatre années à venir. Comme toutes les autres après elle, l'artiste signe une œuvre à la croisée des univers ayant nourri sa pensée, profondément consciente d'une histoire de l'art qu'il cite sans aucune servilité.

En s'attaquant au rhinocéros, François-Xavier s'inscrit dans une prestigieuse lignée d'artistes : de l'art

On that day, painter-turned-sculptor François-Xavier Lalanne unveiled *Rhinocrétaire I*, his first major sculpture and the only work he included in *Zoophites*, the artist's debut joint exhibition with his wife Claude Lalanne. A hotbed of "new perceptual approaches to reality," as Goldschmidt's partner Pierre Restany, a leading art critic, described the overarching motivations of the artists who exhibited there, Galerie J. offered François-Xavier the ideal setting for his rhinoceros, a manifesto that from the start defined the quintessence of his poetic exuberance and preternatural inventions of the next forty-four years. Progenitor of all his work to come, *Rhinocrétaire I* stood at the crossroads of a multi-faceted art history that François-Xavier quoted without servility.

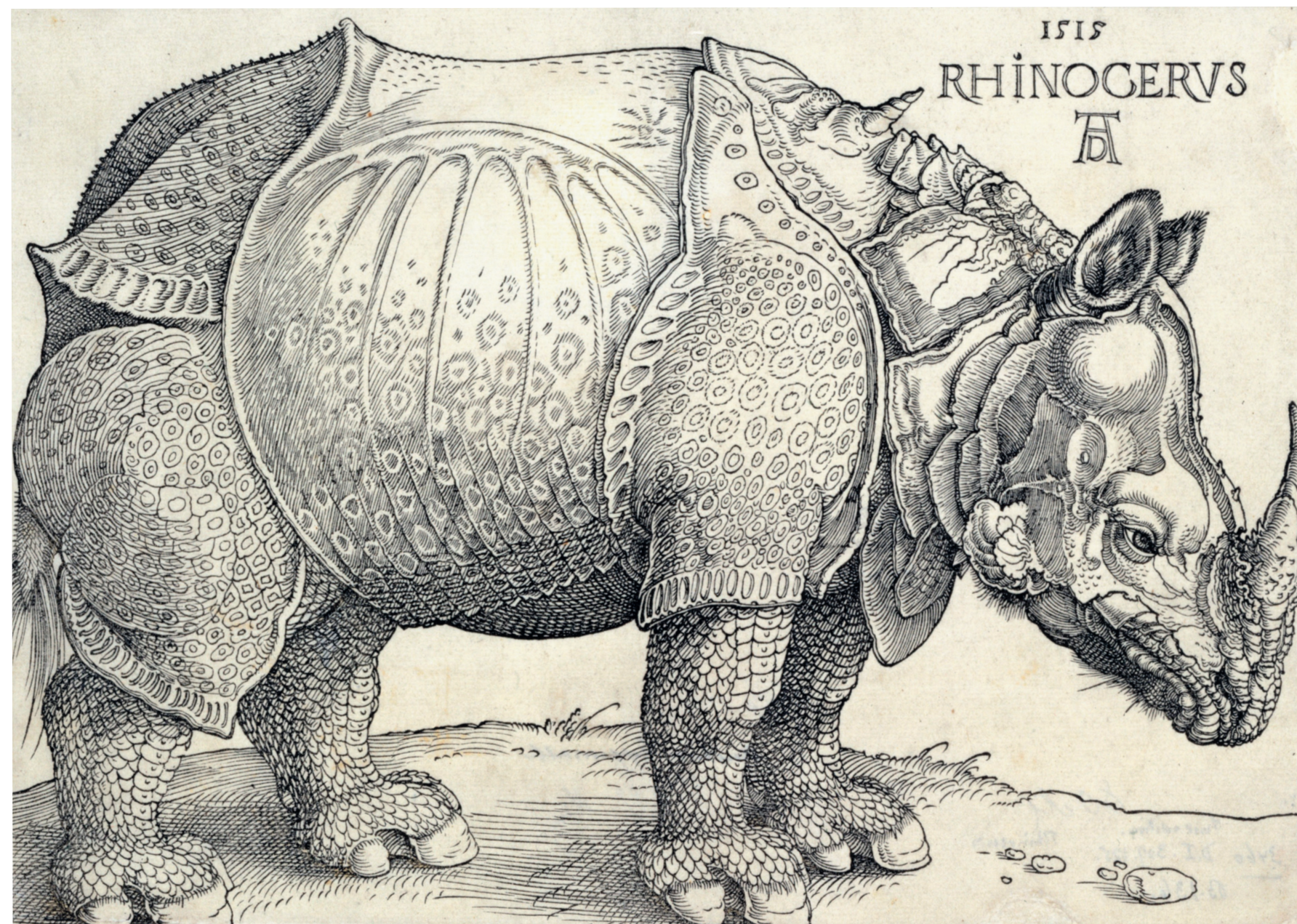
In considering the rhinoceros, François-Xavier followed a long line of artists across the centuries from Paleolithic cave painters to Albrecht Dürer and Salvador Dalí, all of whom evoked this mysterious creature. As the

pariétal à Dali, en passant par Dürer, tous ont évoqué ce mystérieux mastodonte, ce que ne manque pas de remarquer le poète John Ashbery lorsqu'il découvre la sculpture à la Galerie J. « *Tout aussi bien Dali que Ionesco ont été fascinés par ses potentialités symboliques, alors que maintenant un sculpteur, François Lalanne, en a réalisé un en feuilles de métal, presque grandeur nature, qui domine l'exposition collective de la Galerie J.* ». (J. Ashbery, 'Segui Shows Horrors In Double Paris Show', New York Herald Tribune, European Edition, 6 Octobre 1964, n.p.).

Référence absolue du thème, le *Rhinocéros* gravé par Dürer en 1515 va irriguer tout l'art occidental, son apparent réalisme cachant une profonde méconnaissance anatomique de l'animal que l'artiste comble de son imaginaire. La diffusion de l'œuvre dans l'Europe entière, crée un être semi-fictif qui survit jusque dans les manuels scolaires allemands des années 1930. Sa puissance visuelle est telle qu'Umberto Eco note dans *A Theory of Semiotics* (1978) que les écailles et plaques imbriquées de Dürer deviennent des signes graphiques conventionnels sans lesquels on ne reconnaît pas l'animal. Comme pour suivre les règles

*poet and art critic John Ashbery wrote in his review of the Galerie J. exhibition for the New York Herald Tribune after he discovered Rhinocrétaire I at Galerie J., "Both Dali and Ionesco were fascinated by [the rhino's] symbolic potential, and now a sculptor, François Lalanne, has created an almost life-size one in sheet metal, which dominates the group exhibition at Galerie J." (J. Ashbery, 'Segui Shows Horrors In Double Paris Show', New York Herald Tribune [European Edition], 6 October 1964, n.p.).*

*Dürer's famed woodcut The Rhinoceros, carved in 1515, was a major benchmark for the theme. The work's apparent realism concealed a profound anatomical ignorance of the animal, which the artist embellished with his imagination. The Rhinoceros spread throughout Europe, creating a semi-fictional being that survived up until German grammar school textbooks of the 1930s. The visual power of Dürer's invention was such that Umberto Eco noted in A Theory of Semiotics (1978) that the creature's scales and overlapping plates had become conventional graphic signs without which the animal could not be recognised. As if following the unspoken rules of*



DE GAUCHE À DROITE :

Albrecht Dürer, *The Rhinoceros*, gravure sur bois 1515.

Rhinocéros peint sur les parois de la Grotte Chauvet-Pont d'Arc. © Jean-Paul Bonnafé / via Getty Images



tacites du maître allemand, François-Xavier Lalanne pare son animal d'une armure aux contours saillants où le martellement du laiton doré rappelle les détails que Dürer fait courir sur la peau de son rhinocéros.

La domesticité de cet animal ne fait pourtant aucun doute : ses pans de métal abritent un secrétaire éclairé, une cave ainsi qu'un coffre-fort. La réappropriation du meuble à secret, héritage des arts décoratifs français, révèle toute la dualité des œuvres de François-Xavier Lalanne, tout à la fois sculpture et objet fonctionnel, ancrées dans une tradition qu'elles transcendent. *Rhinocrétaire I* constitue le point de départ d'un bestiaire étonnant, fait d'assise-mouton, de bar-autruche, de lit-oiseau, et autres métamorphoses fantasques.

Chacune de ces créatures-objets, ces «*lalannes*», finissent par investir nos espaces intimes : on glisse des bûches dans une cheminée babouin, on allume une lampe pigeon et on laisse un rhinocéros surveiller nos secrets. Ils semblent évoquer des dieux anciens, comme ceux qui peuplaient les rondes de l'artiste, un temps gardien de nuit au musée du Louvre. À l'image de ces déités animalières, son rhinocéros oppose un imperturbable sourire. Sa position paraît irrémédiablement figée, hiératique, jusqu'à ce que le visiteur s'approche et active des mécanismes subtils révélant des trésors insoupçonnés qui chaque fois meuvent ou transforment sa bête d'airain.

François-Xavier Lalanne revisite son *Rhinocrétaire* à quatre reprises, créant à chaque fois une pièce unique. En 1966 vient *Rhinocrétaire II*, aujourd'hui conservé au Musée des Arts Décoratifs (MAD) de Paris. Également conçu en laiton, il se distingue du

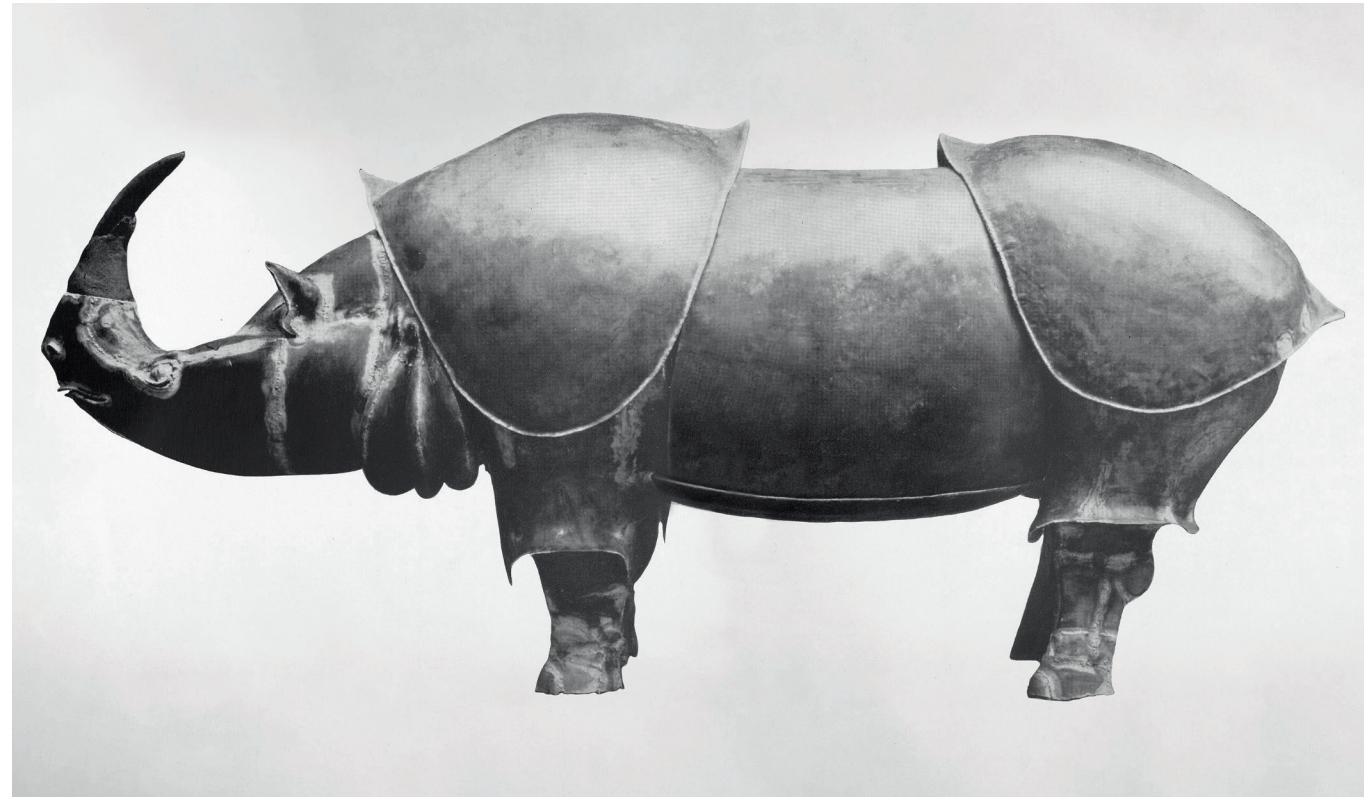
*the German master, François-Xavier adorned his animal in armour with prominent contours where the hammering of the golden brass recalled the details that Dürer featured on the skin of his rhinoceros.*

*Yet the domesticity of François-Xavier's version is unmistakable: its metal abdomen houses an illuminated desk, a bar, and a safe. This reclaiming of secret compartments, a heritage of seventeenth- and eighteenth-century French decorative arts, reveals the duality of François-Xavier's work, which is both sculptural and functional, rooted in a tradition that it transcends. Rhinocrétaire I is the precursor of an astonishing bestiary of functional sculpture by François-Xavier which includes sheep-seats, ostrich-bars, and bird-beds, among other fantastical metamorphoses.*

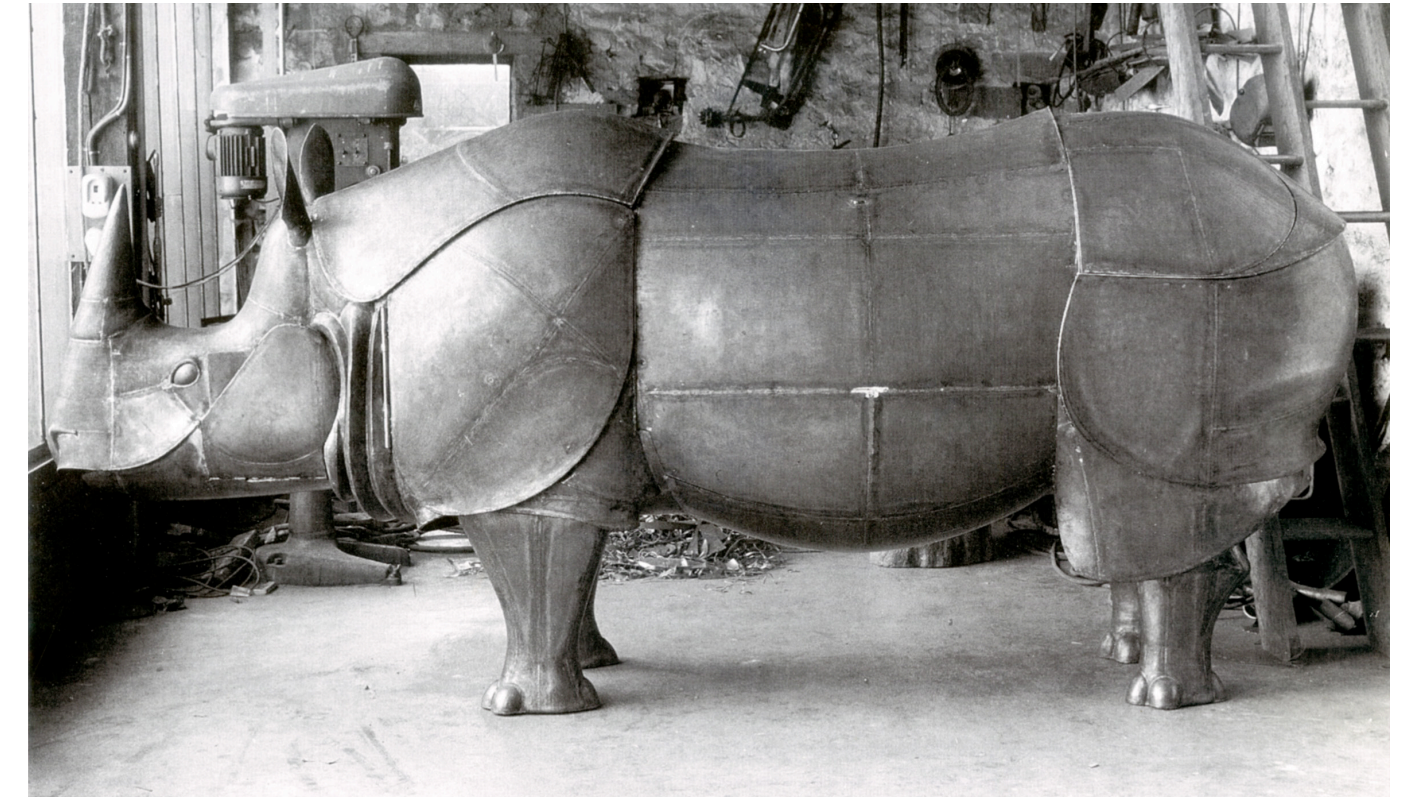
*Each of these creature-objects, these "Lalannes," command our intimate spaces: we slip logs into a baboon fireplace; we light pigeon lamps; rhino desks guard our secret missives. They all seem to evoke mythological gods, like those which presided over the late-night musings of the artist when early in his career he worked as a night watchman at the Louvre. Like those animal deities, Lalanne's rhinoceros smiles imperturbably, its position appearing irremediably fixed, hieratic, until the visitor approaches and activates its many subtle, transformative mechanisms.*

*François-Xavier revisited the subject on four, later occasions. Rhinocrétaire II (1966), now in the collection of the Musée des Arts Décoratifs (MAD), Paris, differs from Rhinocrétaire I in the simplicity of its interior fittings. Nearly*

## LES RHINOCRÉTAIRES DE FRANÇOIS-XAVIER LALANNE



*RhinoCrétaire I*, 1964. © Tous droits réservés / ADAGP, Paris, 2023.



*RhinoCrétaire III*, 1975. © Studio Bailhache, 2023 / ADAGP, Paris, 2023 / ADAGP, Paris, 2023.



*RhinoCrétaire II*, 1966. Paris, musée des Arts Décoratifs. © Les Arts Décoratifs / Jean Tholance / ADAGP, Paris, 2023.



*RhinoCrétaire*, 1991. Courtesy of the Clark Art Institute / Photo Thomas Clark / ADAGP, Paris, 2023.



*Rhinocrétaire I*, lors de la rétrospective *Les Lalanne*, Musée des Arts Décoratifs, MAD, Paris, 2010. © Studio Bailhache, 2023 / ADAGP, Paris, 2023.

*Rhinocrétaire I* par le dénuement de ses agencements intérieurs. Près d'une décennie plus tard, en 1975, François-Xavier Lalanne présente *Rhinocrétaire III*, qu'il dévoile lors de l'exposition *Les Lalanne* au CNAC (Centre national d'art et de culture, qui deviendra par la suite Centre Pompidou). Cette nouvelle variation, cette fois-ci entièrement en cuivre, reprend les principes fonctionnels de la précédente. Enfin, en 1991, François-Xavier Lalanne crée un dernier *Rhinocrétaire*, resté dans les collections de la famille de l'artiste jusqu'à sa vente chez Sotheby's à Paris pour un montant de 5,4 millions d'euros. Simplifié à l'extrême, à l'image de l'évolution du travail de l'artiste, cet exemplaire, à nouveau en cuivre, ne présente plus qu'un seul abattant central. A ces pièces d'exception s'ajoutera une petite série de 12 exemplaires réalisée en bronze en 2008, dont le dessin s'inspire du *Rhinocrétaire II*.

Première sculpture connue de l'artiste et pièce pour ainsi dire prototypale de son travail, *Rhinocrétaire I* est probablement l'œuvre la plus importante de François-Xavier Lalanne. John Ashbery ne s'y trompe pas lorsqu'il note à son sujet dans sa critique du *Herald Tribune* « *Le rhinocéros est en train de devenir un animal d'avant-garde.* » (J. Ashbery, 'Segui Shows Horrors In Double Paris Show', *New York Herald Tribune*, European Edition, 6 Octobre 1964, n.p.) ■

a decade later, François-Xavier presented *Rhinocrétaire III* (1975) in *Les Lalanne*, a major exhibition at the CNAC (Centre national d'art et de culture, later renamed the Centre Pompidou). Conceived entirely in copper, this third variation displays the same functional principles as the first. Finally in 1991 François-Xavier created his last unique *Rhinocrétaire*, which remained in the artist's family collection until it was sold in the estate sale at Sotheby's Paris in 2019 for €5.4 million. Reflecting the evolution of the artist's work, this example, once again in copper, displays only a drop-down desk. In addition to these exceptional, unique works, François-Xavier created a small edition of twelve bronze rhinos in 2008, the design of which was inspired by *Rhinocrétaire II*.

The first known major sculpture by the artist and, so to speak, his most prototypical, *Rhinocrétaire I* is perhaps François-Xavier Lalanne's most important creation, as it set in motion nearly a half century of sculptural innovations. John Ashbery made no mistake when he noted in his review of *Zoophites* for the *New York Herald Tribune*: "The rhinoceros is turning out to be an avant-garde animal." (J. Ashbery, 'Segui Shows Horrors In Double Paris Show', *New York Herald Tribune* (European Edition), 6 October 1964, n.p.) ■











L'AVENTURE DE LA  
GALERIE J. —

*THE ADVENTURES  
OF GALERIE J. —*

LIEU DE REFUGE D'UN ART  
NOUVEAU, LABORATOIRE,  
ESPACE D'EXPOSITION  
EXPÉRIMENTAL, GALERIE-  
ATELIER —

A REFUGE FOR NEW ART,  
A LABORATORY, AN  
EXPERIMENTAL EXHIBITION  
SPACE, A WORKSHOP —



Galerie J., vernissage de l'exposition 'Feu à Volonté' de Niki de Saint Phalle, Paris, 1961.  
Harry Shunk & János Kender © J. Paul Getty Trust, Getty Research Institute, Los Angeles (2014.R.20).

Les qualificatifs sont nombreux pour décrire la Galerie J. qui ouvre ses portes le 17 mai 1961, 8 rue de Montfaucon à Paris. Ce 'J', c'est l'initiale de Jeanine de Goldschmidt, qui à l'instar de galéristes emblématiques comme Colette Allendy, Iris Clert ou Ileana Sonnabend, s'apprête à marquer le Paris artistique d'après-guerre.

Jeanine, précédemment assistante à la galerie René Drouin, porte alors le nom de son deuxième époux, Gilbert de Goldschmidt-Rothschild. Née en 1927, vivant avenue Foch, elle est réputée pour son caractère extraverti et son énergie dévorante. Au milieu des années 1950, elle rejoint la galerie Europe de Michel Couturier et y rencontre un habitué des lieux, Pierre Restany (1930-2003). Personnalité flamboyante, Restany se distingue déjà parmi l'avant-garde parisienne : éminent critique, collaborant aux revues *Cimaise* et *Domus*, il démultiplie les rencontres artistiques et appartient aux cercles les plus novateurs de son époque. Suite à sa rencontre avec Yves Klein en 1956, il se rapproche d'un groupe d'artistes dont il va théoriser le travail. En octobre 1960, il rédige le manifeste du Nouveau Réalisme, dont les signataires sont Yves Klein, Arman, François Dufrêne, Raymond Hains, Martial Raysse, Daniel Spo-

*Many terms were used to describe Galerie J., which opened its doors on 17 May 1961 at 8 Rue de Montfaucon in Paris. "J" was the first initial of Jeanine de Goldschmidt, who, like other emblematic Parisian gallerists of the period such as Colette Allendy, Iris Clert and Ileana Sonnabend, was about to make her mark on post-war Paris.*

*Goldschmidt, who had previously worked as an assistant at Galerie René Drouin (co-founded by Leo Castelli), bore the name of her second husband, Gilbert de Goldschmidt-Rothschild. Born in 1927 and a resident of Avenue Foch, she was renowned for her dynamism and extrovert nature. In the mid-1950s, she joined Michel Couturier's Europe gallery, where she met a regular visitor, Pierre Restany (1930-2003).*

*With his charismatic personality, Restany stood out among the Parisian avant-garde: an eminent critic and contributor to prominent arts magazines such as Cimaise and Domus, he associated with the most forward-thinking circles of his time. After meeting Yves Klein in 1956, Restany joined a group of artists whose work he theorized and promoted. On 27 October 1960, he drew up the Nouveau Réalisme manifesto, signed by Yves Klein, Ar-*



erri, Jean Tinguely et Jacques Villeglé, rapidement rejoints par César, Mimmo Rotella, Gérard Deschamps et Niki de Saint Phalle.

Dans le même temps, Jeanine de Goldschmidt (elle ne prendra le nom de Restany qu'à la fin des années 1960, suite à leur mariage) est à l'initiative de l'ouverture de la Galerie J. Elle trouve le local, un ancien garage rue de Montfaucon, à proximité immédiate de l'émulation de Saint-Germain-des-Prés et en supervise l'installation. Immédiatement, la galerie se définit comme le lieu privilégié d'incarnation des principes définis par Restany : L'exposition inaugurale de mai 1961, à 40° au-dessus de Dada, présente Arman, César, Dufrêne, Hains, Klein, Rotella, Spoerri, Tinguely et Villeglé et impose le groupe des Nouveaux Réalistes sur la scène parisienne.

Cette exposition, qui ferme ses portes le 10 juin et fera date dans l'histoire de l'art, est promptement suivie, du 14 au 28 juin, d'une nouvelle manifestation : la *France Déchirée*, qui se concentre sur le travail d'affichistes de Jacques Villeglé et Raymond Hains. Le rythme est donné, le programme de la Galerie J. sera riche et soutenu, à l'image de la personnalité énergique de sa propriétaire, et chaque année seront organisées entre quatre et cinq manifestations, dont certaines se démarquent plus particulièrement :

En 1961, Niki de Saint-Phalle y présente *Feu à Volonté*, sa première exposition personnelle, qui se tient au lendemain du « shooting » inaugural organisé Impasse Ronsin en février, auquel ont assisté Jeanine et Pierre Restany. Du 30 juin au 12 juillet, la Galerie J. installe au sein même de ses murs un stand de tirs et l'artiste invite les visiteurs, parmi lesquels Jasper Johns et Robert Rauschenberg, à faire « saigner » ses compositions au moyen d'une carabine.

En 1962 la Galerie J. accompagne *Le Rideau de Fer*, installation publique éphémère de Christo et Jeanne-Claude, au cours de laquelle les deux artistes bloquent, pendant la soirée du 27 juin, la rue de Vis-

man, François Dufrêne, Raymond Hains, Martial Raysse, Daniel Spoerri, Jean Tinguely et Jacques Villeglé, soon joined by César, Mimmo Rotella, Gérard Deschamps and Niki de Saint Phalle.

At the same time, Goldschmidt (she would not use the name Restany until the late 1960s, following her third marriage) initiated the opening of Galerie J. She found the premises, a former garage on Rue de Montfaucon, in the immediate vicinity of the artist enclave of Saint-Germain-des-Prés. The inaugural exhibition in May 1961, 40° above Dada, featured Arman, César, Dufrêne, Hains, Klein, Rotella, Spoerri, Tinguely and Villeglé, and established the Nouveaux Réalistes group on the Paris scene.

The exhibition, which closed on 10 June and set a milestone in the history of art, was swiftly followed from 14 to 28 June by *France Déchirée*, which focused on the poster work of Jacques Villeglé and Raymond Hains. Galerie J.'s program reflected the energetic personality of its owner — the pace was set.

In February 1961, Saint Phalle presented *Feu à Volonté*, her first solo exhibition, which opened the day after her inaugural *Tirs Séances* (Shooting Sessions) in the Impasse Ronsin which was attended by Jeanine and Pierre Restany. During these notorious performances, a number of which were held subsequently at Galerie J. from 30 June to 12 July, Saint Phalle and other participants invited by her, including Jasper Johns and Robert Rauschenberg, would fire rifles at white-plaster-covered assemblages causing embedded bags of paint to explode, the goal being to make the compositions “bleed”.

The following year, Galerie J. helped stage *Le Rideau de Fer*, an ephemeral public installation by Christo and his wife Jeanne-Claude, during which, on the evening of 27 June, the two artists blocked the Rue de Visconti with a stack of 240 oil barrels, an artistic protest against the construction of the Berlin Wall in 1961; in order to prolong the demonstration, the two later installed a replica of the

DE GAUCHE À DROITE :

Vernissage de l'exposition 'Feu à Volonté' de Niki de Saint Phalle, Galerie J., Paris, 1961. Harry Shunk & János Kender © J. Paul Getty Trust, Getty Research Institute, Los Angeles (2014.R.20)

Galerie J., 1961-1965. Harry Shunk & János Kender © J. Paul Getty Trust, Getty Research Institute, Los Angeles (2014.R.20).

Soirée d'anniversaire de Jeanine de Goldschmidt-Rothschild, Février 1962. Harry Shunk & János Kender © J. Paul Getty Trust, Getty Research Institute, Los Angeles (2014.R.20).

« LEUR PREMIÈRE  
EXPOSITION  
PARISIENNE À LA  
GALLERIE J. L'ES A  
FAIT CONNAÎTRE  
POUR CE QU'ILS

SONT: DES  
CRÉATEURS D'OBJETS  
PAS TOUT FAIT COMME  
LES AUTRES.. »

— PIERRE RESTANY  
*DOMUS*, JAVIER 1973



conti de 240 barils de pétrole empilés les uns sur les autres. Contestation artistique à la construction du Mur de Berlin édifié en 1961, une réplique du « Rideau » est installée à la Galerie J pour prolonger la manifestation.

En 1963, Daniel Spoerri installe *723 Ustensiles de Cuisine*, son « service de restaurant » à la Galerie J. Chaque soir, du 2 au 13 mars, un menu différent est proposé à une dizaine de convives et le service est assuré par des critiques et des poètes, comme John Ashbery, Alain Jouffroy et inévitablement, Pierre Restany.

Simultanément à ces grandes manifestations, Jeanine s'organise pour promouvoir sur le long terme le travail des artistes fidèles à la galerie. Elle reçoit et réunit les amateurs lors de dîners avenue Foch et donne à la Galerie J. une aura festive et joyeuse. Elle choisit scrupuleusement les œuvres qui donnent lieu à une succession d'expositions personnelles : *Cinecittà* pour Mimmo Rotella en 1962 puis *Vatican IV* en 1965 ; *Archi-mades* de François Dufrêne en 1963 puis *Mot-Nu-Mental* en 1964 ; ou encore *Le Pays Réel* de Gianni Bertini en 1962, suivi de *Bertinisations (suite)* en 1965.

La raison d'être initiale de la Galerie J., promouvoir le Nouveau Réalisme, n'est pas figée et Jeanine de Goldschmidt n'hésite pas à élargir les horizons en exposant des artistes qui évoluent en marge du groupe, comme le grec Pavlos en 1964. Elle est sensible à l'élan artistique de l'Impasse Ronsin, modeste cité d'artistes où vivent Tinguely et Saint Phalle, et présente ainsi en 1962, le sculpteur américain James Metcalf, puis en 1964, ses amis et voisins, François-Xavier et Claude Lalanne. L'exposition, la première de ce jeune couple d'artistes, intitulée *Zoophites*, est un franc succès qui conduit Jeanine à la prolonger de plusieurs mois. Comme le souligne Pierre Restany, elle cimenter la place singulière des Lalanne dans la création contemporaine : « leur première exposition parisienne à la Galerie J. les a fait connaître pour ce qu'ils sont : des créateurs

#### DE GAUCHE À DROITE :

Jeanine et Pierre Restany, *La Coupole*, 1961-1962. Harry Shunk & János Kender © J. Paul Getty Trust, Getty Research Institute, Los Angeles (2014.R.20).

Galerie J., 1961. Harry Shunk & János Kender © J. Paul Getty Trust, Getty Research Institute, Los Angeles (2014.R.20).

Jeanine de Goldschmidt-Rothschild, vernissage de l'exposition 'Cy Twombly', Galerie J., Paris, 1961. Harry Shunk & János Kender © J. Paul Getty Trust, Getty Research Institute, Los Angeles (2014.R.20).

Jeanine de Goldschmidt-Rothschild, Galerie J., 1961-1962. Harry Shunk & János Kender © J. Paul Getty Trust, Getty Research Institute, Los Angeles (2014.R.20).

#### "Curtain" at Galerie J.

Daniel Spoerri, another noted member of Goldschmidt's stable, installed *723 Ustensiles de Cuisine*, his "restaurant service", at the gallery in 1963. Each evening from 2 to 13 March, Spoerri offered a different menu to ten or so diners, their meals served by critics and poets such as John Ashbery, Alain Jouffroy and, inevitably, Pierre Restany.

At the same time as these major events, Goldschmidt was responsible for the long-term promotion of her artists. In service to this aim, and with great joy, she frequently entertained her artists and collectors at home on Avenue Foch.

Goldschmidt scrupulously curated the works that led to a succession of solo exhibitions: *Cinecittà* for Mimmo Rotella in 1962, followed by *Vatican IV* in 1965; *Archi-mades* by François Dufrêne in 1963, followed by *Mot-Nu-Mental* in 1964; and *Le Pays Réel* by Gianni Bertini in 1962, followed by *Bertinisations (suite)* in 1965.

The initial raison d'être of Galerie J. — to promote Nouveau Réalisme — was not set in stone; Goldschmidt did not hesitate to broaden her horizons by exhibiting artists who were developing on the fringes of the group, such as the Greek artist Pavlos in 1964. She was particularly sensitive to the artistic momentum of *Impasse Ronsin*, a modest artists' enclave where Tinguely and Saint Phalle lived, and so, in 1962, Goldschmidt showcased the American sculptor James Metcalf, followed two years later by his friends and neighbors François-Xavier and Claude Lalanne. *Zoophites*, the young couple's first joint exhibition was such a success that Goldschmidt extended it by several months. As Pierre Restany said, the exhibition cemented the Lalannes' unique place in contemporary art: "Their first Paris exhibition at Galerie J. made them known for what they are: creators of objects not quite like



*d'objets pas tout fait comme les autres, des animaliers du meuble, des bons La Fontaine de la décoration.* » (P. Restany cité dans « Les Lalanne ou le rêve à la maison », *Domus*, Milan, janvier 1973, p. 39).

Naturellement, la Galerie J. accompagne également les évolutions théoriques de Pierre Restany : *Hommage à Nicéphore Niépce*, organisée à l'automne 1965 consacre le Mec'Art en présentant le travail de Serge Beguier, Gianni Bertini, Pol Bury, Alain Jacquet, Nikos et Mimmo Rotella. Si Bertini et Rotella assurent une continuité parmi les artistes de la galerie, de nouvelles amitiés artistiques se créent à l'occasion de ces développements. C'est à Plaisir, dans le jardin du domaine familial de Jeanine, qu'Alain Jacquet recrée sa version moderne du fameux « Déjeuner sur l'herbe », et c'est Jeanine que l'on voit au premier plan, aux côtés du peintre Mario Schifano et de Pierre Restany, ainsi que sa sœur Jacqueline à l'arrière-plan.

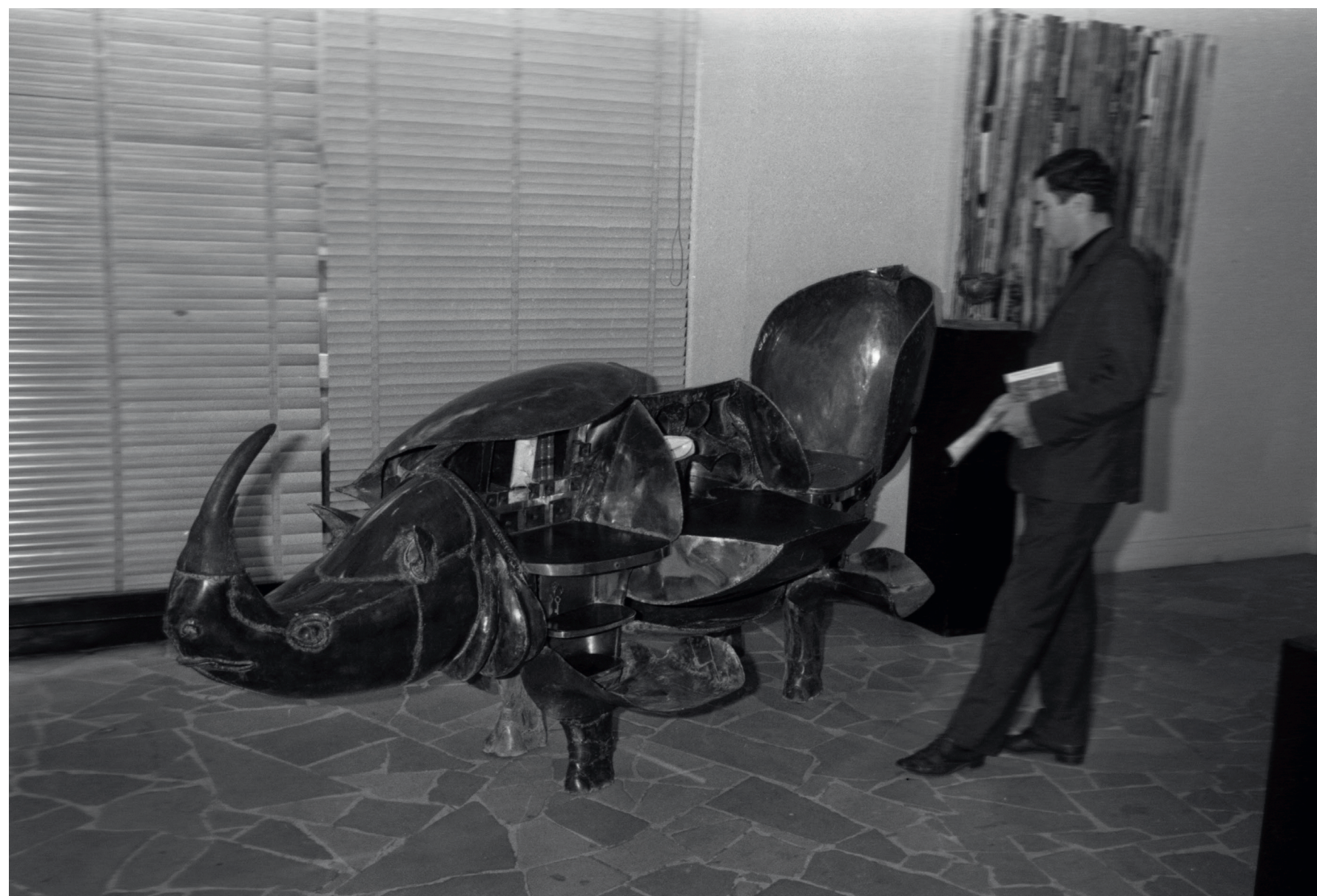
En 1966, après la clôture de l'exposition *Les Objecteurs* d'Arman, Spoerri et Kudo, organisée en collaboration avec les galeries Jean Larcade et Jacqueline Ranson, la galerie ferme ses portes, en raison de difficultés financières. L'aventure de la Galerie J. aura duré seulement cinq ans, mais elle aura atteint les ob-

the others, animal lovers of furniture, imagining decorative pieces such as *La Fontaine* might have featured in his poems." (P. Restany quoted in "Les Lalanne ou le rêve à la maison", *Domus*, Milan, January 1973, p. 39).

Naturally, Galerie J. supported Pierre Restany's theoretical developments: organised in Autumn 1965, *Hommage à Nicéphore Niépce*, which consecrated the Mec'Art (Mechanical Art) movement, comprised the work of Serge Beguier, Gianni Bertini, Pol Bury, Alain Jacquet, Nikos and Mimmo Rotella. While Bertini and Rotella ensured continuity among the gallery's artists, new artistic friendships were forged in the course of these developments. It was at Plaisir, in the garden of Jeanine's family estate, that Alain Jacquet recreated his modern version of the famous "Déjeuner sur l'herbe," with Goldschmidt in the foreground alongside the painter Mario Schifano and Pierre Restany, as well as her sister Jacqueline in the middle distance.

In 1966, after her final exhibition *Les Objecteurs* by Arman, Spoerri and Kudo, organized in collaboration with gallerists Jean Larcade and Jacqueline Ranson, Goldschmidt closed her doors due to financial difficulties. Although the adventure lasted only five years, she had

*Rhinocrétaire I*, Galerie J., 1964. © Keystone-France, 2023 / Gamma-Keystone / via Getty Images.



Couverture du catalogue d'exposition de l'exposition *Objets*, Galerie J., 1964.

jectifs qu'elle s'était fixés dès l'origine. Pierre Restany divisait les galeries en deux catégories : d'un côté, les « commerciales » exposant des artistes connus et consacrés, et de l'autre celles traçant des voies nouvelles. Il jugeait que de par leur nature, ces dernières n'étaient pas amenées à vivre longtemps car dès lors que les artistes ou les mouvements qu'elles défendaient étaient consacrés, leur mission était remplie et elles n'avaient alors plus de raison d'exister. Sans aucun doute, la Galerie J. appartient à la seconde catégorie. En permettant l'existence de cet espace unique, intimement ancré dans l'émulation artistique de son époque, Jeanine de Goldschmidt a propulsé ses artistes vers la reconnaissance, laissant ensuite à d'autres galeries iconiques le soin de prolonger son travail. Ainsi de Pierre et Marianne Nahon, qui rachètent le fonds de la Galerie J. lorsqu'ils créent la Galerie Beaubourg en 1973 pour défendre César, Arman, Tinguely, Spoerri et Klein, mais aussi d'Yvon Lambert, tout justement installé rue de L'Échaudé, qui représentera alors Alain Jacquet ou encore du cosmopolite Alexandre Iolas qui entraînera avec lui Niki de Saint Phalle ainsi que Claude et François-Xavier Lalanne ■

achieved her initial objectives. Pierre Restany believed galleries should be divided into two categories: "commercial ones" which exhibited well-known, established artists, and on the other hand those charting new paths. He felt that, by their very nature, the latter were destined to be short lived, because once the artists or movements they defended were established — their missions accomplished — there was no longer reason for them to exist. Galerie J. undoubtedly fell into this second category.

By establishing this unique space, intimately rooted in the artistic fervor of its time, Goldschmidt propelled her artists towards recognition, leaving it to other iconic galleries to continue her work after she closed. These included Pierre and Marianne Nahon, who bought the stock of Galerie J. when they established Galerie Beaubourg in 1973 to represent César, Arman, Tinguely, Spoerri and Klein; Yvon Lambert, who had just moved to Rue de L'Échaudé to represent Alain Jacquet; and the cosmopolitan Alexandre Iolas, who championed Saint Phalle as well as Claude and François-Xavier Lalanne ■



Jeanine Restany de Goldschmidt, 1968. Courtesy of Emmanuel Neiman / Photo Yehuda Neiman / ADAGP, Paris, 2023.













# CONDITIONS DE VENTE

## ACHETER CHEZ CHRISTIE’S

- (e) Interdiction d’importation d’ivoire d’éléphant africain aux États-Unis Les États-Unis interdisent l’importation d’ivoire d’éléphant africain. Tout **lot** contenant de l’ivoire d’éléphant ou un autre matériau de la faune pouvant facilement être confondu avec de l’ivoire d’éléphant (par exemple l’ivoire de mammouth, l’ivoire de morse ou l’ivoire de calao à casque) ne peut être importé aux États-Unis qu’accompagné des résultats d’un test scientifique rigoureux accepté par Fish & Wildlife, confirmant que le matériau n’est pas de l’ivoire d’éléphant africain. Si de tels tests scientifiques rigoureux ont été réalisés sur un **lot** avant sa mise en vente, nous l’indiquerons clairement dans la description du **lot**. Dans tous les autres cas, nous ne pouvons pas confirmer si un **lot** contient ou non de l’ivoire d’éléphant africain et vous achetez ce **lot** à vos risques et périls et devrez prendre en charge les frais des tests scientifiques ou autres rapports requis pour l’importation aux États-Unis. Si lesdits tests ne sont pas concluants ou confirment que le matériau est bien à base d’éléphant africain, nous ne serons pas tenus d’annuler votre achat ni de vous rembourser le **prix d’achat**.
- (f) **Lots** d’origine iraniene Certains pays interdisent ou imposent des restrictions à l’achat, l’exportation et/ou à l’importation d’«œuvres d’artisanat traditionnel» d’origine iraniene (des œuvres dont l’auteur n’est pas un artiste reconnu et/ou qui ont une fonction, tels que des tapis, des bols, des aiguïères, des tuiles ou carreaux de carrelage, des boîtes ornementales). Par exemple, les États-Unis interdisent l’importation de ce type d’objets et leur achat par des ressortissants américains (ou qu’ils soient situés). D’autres pays ne permettent l’importation de ces biens que dans certaines circonstances. À l’attention des acheteurs, Christie’s indique sous le titre des **lots** s’ils proviennent d’Iran (Perse). Il vous appartient de veiller à ne pas acheter ou importer un **lot** en violation des sanctions ou des embargos commerciaux qui s’appliquent à vous.

- (g) Or
L’Or de moins de 18 ct n’est pas considéré comme étant de l'« or » dans tous les pays et peut être refusé à l’importation dans ces pays sous la qualification d'« or ».
- (h) Bijoux anciens
En vertu des lois actuelles, les bijoux de plus de 50 ans valant au moins €50.000 nécessiteront une autorisation d’exportation dont nous pouvons faire la demande pour vous. L’obtention de cette licence d’exportation de bijoux peut prendre jusqu’à 8 semaines.
- (i) Montres
De nombreuses montres proposées à la vente dans ce catalogue sont photographiées avec des bracelets fabriqués à base de matériaux issus d’espèces animales en danger ou protégées telles que l’alligator ou le crocodile. Ces **lots** sont signalés par le symbole ~ dans le catalogue. Ces bracelets faits d’espèces en danger sont présentés uniquement à des fins d’exposition et ne sont pas en vente. Christie’s retirera et conservera les bracelets avant l’expédition des montres. Sur certains sites de vente, Christie’s peut, à son entière discrétion, mettre gratuitement ces bracelets à la disposition des acheteurs des **lots** s’ils sont retirés en personne sur le site de vente dans le délai de 1 an à compter de la date de la vente. Veuillez vérifier auprès du département ce

qu’il en est pour chaque **lot** particulier. L’importation de montres de luxe comme les Rolex aux États-Unis est soumise à de très fortes restrictions. Ces montres ne peuvent pas être expédiées aux États-Unis et peuvent seulement être importées en personne. En règle générale, un acheteur ne peut importer qu’une seule montre à la fois aux États-Unis. Dans ce catalogue, ces montres ont été signalées par un F. Cela ne vous dégagera pas de l’obligation de payer le **lot**. Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter nos spécialistes chargés de la vente.

En ce qui concerne tous les symboles et autres marquages mentionnés au paragraphe H2, veuillez noter que les **lots** sont signalés par des symboles à titre indicatif, uniquement pour vous faciliter la consultation du catalogue, mais nous déclinons toute responsabilité en cas d’erreurs ou d’oublis.

#### I. NOTRE RESPONSABILITE ENVERS VOUS

- (a) Nous ne donnons aucune garantie quant aux déclarations faites ou aux informations données par Christie’s, ses représentants ou ses employés à propos d’un **lot**, excepté ce qui est prévu dans la **garantie** d’authenticité, et, sauf disposition législative d’ordre public contraire, toutes les **garanties** et autres conditions qui pourraient être ajoutées à cet accord en vertu de la loi sont exclues.

Les **garanties** figurant au paragraphe E1 relèvent de la responsabilité du vendeur et ne nous engageant pas envers vous.

- (b) (i) Nous ne sommes aucunement responsables envers vous pour quelque raison que ce soit (que ce soit pour rupture du présent accord ou pour toute autre question relative à votre achat d’un **lot** ou à une enchère), sauf en cas de fraude ou de fausse déclaration de notre part ou autrement que tel qu’expressément énoncé dans les présentes Conditions de vente ; et (ii) nous ne faisons aucune déclaration, ne donnons aucune **garantie**, ni n’assumons aucune responsabilité de quelque sorte que ce soit relativement à un **lot** concernant sa qualité marchande, son adaptation à une fin particulière, sa description, sa taille, sa qualité, son **état**, son attribution, son authenticité, sa rareté, son importance, son support, sa **provenance**, son historique d’exposition, sa documentation ou sa pertinence historique. Sous réserve de toute disposition impérative contraire du droit local, toute **garantie** de quelque sorte que ce soit est exclue du présent paragraphe.
- (c) En particulier, veuillez noter que nos services d’ordres d’achat et d’enchères par téléphone, Christie’s LIVE™, les rapports de condition, le convertisseur de devises et les écrans vidéo dans les salles de vente sont des services gratuits et que nous déclinons toute responsabilité à votre égard en cas d’erreurs (humaines ou autres), d’omissions ou de pannes de ces services.
- (d) Nous n’avons aucune responsabilité envers qui que ce soit d’autre qu’un acheteur dans le cadre de l’achat d’un **lot**.
- (e) Si, malgré les stipulations des paragraphes (a) à (d) ou E2(i) ci-dessus, nous sommes jugés responsables envers vous pour quelque raison que ce soit, notre responsabilité sera limitée au montant du **prix d’achat** que vous avez versé. Nous ne serons pas responsables envers vous en cas de manque à gagner ou de perte d’activité, de perte d’opportunités ou de valeur, de perte d’économies escomptées

ou d’intérêts, de coûts, d’autres dommages ou de dépenses.

#### J. AUTRES STIPULATIONS

##### 1. Annuler une vente

Outre les cas d’annulation prévus dans les présentes Conditions de vente, nous pouvons annuler la vente d’un **lot** si nous estimons raisonnablement que la réalisation de la transaction est, ou pourrait être, illicite ou que la vente engage notre responsabilité ou celle du vendeur envers quelqu’un d’autre ou qu’elle est susceptible de nuire à notre réputation.

#### 2. Enregistrements

Nous pouvons filmer et enregistrer toutes les ventes aux enchères. Toutes les informations personnelles ainsi collectées seront maintenues confidentielles. Christie’s pourra utiliser ces données à caractère personnel pour satisfaire à ses obligations légales, et sauf opposition des personnes concernées aux fins d’exercice de son activité et à des fins commerciales et de marketing. Si vous ne souhaitez pas être filmé, vous devez procéder à des enchères téléphoniques, ou nous délivrer un ordre d’achat, ou utiliser Christie’s LIVE. Sauf si nous donnons notre accord écrit et préalable, vous n’êtes pas autorisé à filmer ni à enregistrer les ventes aux enchères.

#### 3. Droits d’Auteur

Nous détenons les droits d’auteur sur l’ensemble des images, illustrations et documents écrits produits par ou pour nous concernant un **lot** (y compris le contenu de nos catalogues, sauf indication contraire). Vous ne pouvez pas les utiliser sans notre autorisation écrite préalable. Nous ne donnons aucune **garantie** que vous obtiendrez des droits d’auteur ou d’autres droits de reproduction sur le **lot**.

#### 4. Autonomie des dispositions

Si une partie quelconque de ces Conditions de vente est déclarée, par un tribunal quel qu’il soit, non valable, illégale ou inapplicable, il ne sera pas tenu compte de cette partie mais le reste des Conditions de vente restera pleinement valable dans toutes les limites autorisées par la loi.

#### 5. Transfert de vos droits et obligations

Vous ne pouvez consentir de sûreté ni transférer vos droits et responsabilités découlant de ces Conditions de vente et du contrat de vente sans notre accord écrit et préalable. Les dispositions de ces Conditions de vente s’appliquent à vos héritiers et successeurs, et à toute personne vous succédant dans vos droits.

#### 6. Traduction

Si nous vous fournissons une traduction de ces Conditions de vente, la version française fera foi en cas de litige ou de désaccord lié à ou découlant des présentes.

#### 7. Loi informatique et liberté

Dans le cadre de ses activités de vente aux enchères et de vente de gré à gré, de marketing et de fourniture de services, et afin de gérer les restrictions d’enchérir ou de proposer des biens à la vente, Christie’s est amenée à collecter des données à caractère personnel concernant le vendeur et l’acheteur destinées aux sociétés du **Groupe Christie’s**. Le vendeur et l’acheteur disposent d’un droit d’accès, de rectification et de suppression des données à caractère personnel les concernant, qu’ils pourront exercer en s’adressant à leur interlocuteur habituel chez Christie’s France. Christie’s pourra utiliser ces données à caractère personnel pour satisfaire à ses obligations légales, et aux fins d’exercice de

son activité, et notamment , sauf opposition des personnes concernées, à des fins opérations commerciales et de marketing. Dès lors que la réglementation impose d’effectuer une déclaration ou de demander une autorisation pour la mise en vente ou le transport d’un objet, les autorités compétentes requièrent de Christie’s la communication de vos coordonnées et de votre facture (en ce compris toutes données personnelles). Si vous êtes résident de Californie, vous pouvez consulter une copie de notre déclaration sur le California Consumer Privacy Act à https://www.christies.com/about-us/contact/ccpa

#### 8. Renonciation

Aucune omission ou aucun retard dans l’exercice de ses droits et recours par Christie’s, prévus par les présentes Conditions de vente, n’emporte renonciation à ces droits ou recours, ni n’empêche l’exercice ultérieur de ces droits ou recours, ou de tout autre droit ou recours. L’exercice ponctuel ou partiel d’un droit ou recours n’emporte pas d’interdiction ni de limitation d’aucune sorte d’exercer pleinement ce droit ou recours, ou tout autre droit ou recours.

#### 9. Loi et compétence juridictionnelle L'ensemble des droits et obligations découlant des présentes Conditions de vente seront régis par la loi française et seront soumis, en ce qui concerne leur interprétation et leur exécution, aux tribunaux compétents de Paris. Avant que vous n'engagiez ou que nous n'avagions un recours devant les tribunaux (à l'exception des cas limités dans lesquels un litige, un différend ou une demande intervient en liaison avec une action en justice engagée par un tiers et où ce litige peut être associé à ce recours) et si nous en convenons, chacun de nous tentera de régler le litige par une médiation conduite dans le respect de la procédure relative à la médiation prévue par le Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris (39 avenue F.D. Roosevelt – 75008 Paris) avec un médiateur inscrit auprès du Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris et jugé acceptable par chacun de nous. Si le litige n'est pas résolu par une médiation, il sera exclusivement tranché par les tribunaux civils français. Nous aurons le droit d'engager un recours contre vous devant toute autre juridiction. En application des dispositions de l'article L321-17 du Code de commerce, il est rappelé que les actions en responsabilité civile engagées à l'occasion des ventes volontaires de meubles aux enchères publiques se prescrivent par 5 ans à compter de l'adjudication.

#### 10. Prémption

Dans certains cas, l’Etat français peut exercer un droit de préemption sur les œuvres d’art mises en vente publique, conformément aux dispositions des articles L123-1 et L123-2 du Code du Patrimoine. L’Etat se substitue alors au dernier enchérisseur. En pareil cas, le représentant de l’Etat formule sa déclaration juste après la chute du marteau auprès de la société habilitée à organiser la vente publique ou la vente de gré à gré après-vente. La décision de préemption doit ensuite être confirmée dans un délai de quinze jours. Christie’s n’est pas responsable du fait des décisions administratives de préemption.

#### 11. Trésors nationaux – Biens Culturels

Des certificats d’exportation pourront être nécessaires pour certains achats. L’Etat français a la faculté de refuser d’accorder

un certificat d’exportation si le **lot** est réputé être un trésor national. Nous n’assumons aucune responsabilité du fait des décisions administratives de refus de certificat pouvant être prises, et la demande d’un certificat d’exportation ou de tout autre document administratif n’affecte pas l’obligation de paiement immédiat de l’acheteur ni le droit de Christie’s de percevoir des intérêts en cas de paiement tardif. Si l’acheteur demande à Christie’s d’effectuer les formalités en vue de l’obtention d’un certificat d’exportation pour son compte, Christie’s pourra lui facturer ses débours et ses frais liés à ce service. Christie’s n’aura pas à rembourser ces sommes en cas de refus dudit certificat ou de tout autre document administratif. La non-obtention d’un certificat ne peut en aucun cas justifier un retard de paiement ou l’annulation de la vente de la part de l’acheteur. Sont présentées ci-dessous, de manière non exhaustive, les catégories d’œuvres ou objets d’art accompagnés de leur seuil de valeur respectif au-dessus duquel un Certificat de bien culturel (dit CBC ou « passoport ») peut être requis pour que l’objet puisse sortir du territoire français. Le seuil indiqué entre parenthèses est celui requis pour une demande de sortie du territoire européen, dans le cas où ce dernier diffère du premier seuil. Veuillez noter que certains seuils ont changé au 1er janvier 2021.

- Peintures et tableaux en tous matériaux sur tous supports ayant plus de 50 ans d’âge 150.000 €
- Meubles et objets d’ameublement, tapis, tapisseries, horlogerie, ayant plus de 50 ans d’âge 50.000 €
- Aquarelles, gouaches et pastels ayant plus de 50 ans d’âge 30.000 €
- Sculptures originales ou productions de l’art statuaire originales, et copies produites par le même procédé que l’original ayant plus de 50 ans d’âge 50.000 €
- Livres de plus de 100 ans d’âge 50.000 €
- Véhicules de plus de 75 ans d’âge 50.000 €
- Dessins ayant plus de 50 ans d’âge 15.000 €
- Estampes, gravures, sérigraphies et lithographies originales et affiches originales ayant plus de 50 ans d’âge 15.000 €
- Photographies, films et négatifs ayant plus de 50 ans d’âge 15.000 €
- Cartes géographiques imprimées ayant plus de cent ans d’âge 15.000 €
- Incunables et manuscrits, y compris cartes et partitions (UE : quelle que soit la valeur)1.500 €
- Objets archéologiques de plus de 100 ans d’âge provenant directement de fouilles (1)
- Objets archéologiques de plus de 100 ans d’âge ne provenant pas directement de fouilles 1.500 €
- Éléments faisant partie intégrante de monuments artistiques, historiques ou religieux (ayant plus de 100 ans d’âge) (1)
- Archives de plus de 50 ans d’âge 300 € (UE : quelle que soit la valeur)

#### 12. Informations contenues sur www.christies.com

Les détails de tous les **lots** vendus par nous, y compris les descriptions du catalogue et les prix, peuvent être rapportés sur www.christies.com. Les totaux de vente correspondent au **prix marteau** plus les **frais acheteur** et ne tiennent pas compte des coûts, frais de financement ou de l’application des crédits des acheteurs ou des vendeurs. Nous ne sommes malheureusement pas en mesure d’accéder aux demandes de suppression de ces détails de www.christies.com.

#### K. GLOSSAIRE

**authentique** : un exemplaire véritable, et non une copie ou une contrefaçon :
(i) de l’œuvre d’un artiste, d’un auteur ou

d’un fabricant particulier, si le **lot** est décrit dans l’**intitulé** comme étant l’œuvre dudit artiste, auteur ou fabricant ;
(ii) d’une œuvre créée au cours d’une période ou culture particulière, si le **lot** est décrit dans l’**intitulé** comme étant une œuvre créée durant cette période ou culture ;
(iii) d’une œuvre correspondant à une source ou une origine particulière si le **lot** est décrit dans l’**intitulé** comme étant de cette origine ou source ; ou
(iv) dans le cas de pierres précieuses, d’une œuvre qui est faite à partir d’un matériau particulier, si le **lot** est décrit dans l’**intitulé** comme étant fait de ce matériau.

**garantie d’authenticité** : la **garantie** que nous donnons dans les présentes Conditions de vente selon laquelle un **lot** est **authentique**, comme décrit à la section E2.

**frais acheteur** : les frais que nous paie l’acheteur en plus du **prix marteau**, comme décrit au paragraphe D.

**description du catalogue** : la description d’un **lot** dans le catalogue de la vente aux enchères, éventuellement modifiée par des **avis en salle de vente**.
**Groupe Christie’s** : Christie’s International Plc, ses filiales et d’autres sociétés au sein de son groupe d’entreprises.

**état** : l’**état** physique d’un **lot**.

**date d’échéance** : a la signification qui lui est attribuée au paragraphe F1(a).

**estimation** : la fourchette de prix indiquée dans le catalogue ou dans tout **avis en salle de vente** dans laquelle nous pensons qu’un **lot** pourrait se vendre. **estimation** basse désigne le chiffre le moins élevé de la fourchette et **estimation** haute désigne le chiffre le plus élevé. L’**estimation** moyenne correspond au milieu entre les deux.

**prix marteau** : le montant de l’enchère la plus élevée que le commissaire-priseur accepte pour la vente d’un **lot**.

**intitulé** : a la signification qui lui est attribuée au paragraphe E2.

**lot** : un article à mettre aux enchères (ou plusieurs articles à mettre aux enchères de manière groupée).

**autres dommages** : tout dommage particulier, consécutif, accessoire, direct ou indirect de quelque nature que ce soit ou tout dommage inclus dans la signification de «particulier», «consécutif» «direct», «indirect», ou «accessoire» en vertu du droit local.

**prix d’achat** : a la signification qui lui est attribuée au paragraphe F1(a).

**provenance** : l’historique de propriété d’un **lot**.

**avec réserve** : a la signification qui lui est attribuée au paragraphe E2 et **intitulés avec réserve** désigne la section dénommée **intitulés avec réserve** sur la page du catalogue intitulée « Avis importants et explication des pratiques de catalogage ».
**prix de réserve** : le montant confidentiel en dessous duquel nous ne vendrons pas un **lot**.
**avis en salle de vente** : un avis écrit affiché près du **lot** dans la salle de vente et sur www.christies.com, qui est également lu aux enchérisseurs potentiels par téléphone et notifié aux clients qui ont laissé des ordres d’achat, ou une annonce faite par le commissaire-priseur soit au début de la vente, soit avant la mise aux enchères d’un **lot** particulier.

**caractères MAJUSCULES** : désigne mot ou un passage dont toutes les lettres sont en **MAJUSCULES**.

**garantie** : une affirmation ou déclaration dans laquelle la personne qui en est l’auteur garantit que les faits qui y sont exposés sont exacts.
**rapport de condition** : déclaration faite par nous par écrit à propos d’un **lot**, et notamment à propos de sa nature ou de son **état**.

<sup>[1]</sup> Pour ces catégories, la demande de certificat ne dépend pas de la valeur de l’objet, mais de sa nature. Une documentation complète peut être obtenue auprès du département Transport de Christie’s au +33 (0)1 40 76 86 17



# ENTREPOSAGE ET ENLÈVEMENT DES LOTS

## STORAGE AND COLLECTION

Les lots marqués d'un carré rouge ■ seront transférés et stockés après la vente dans un entrepôt spécialisé, situé à l'extérieur de nos locaux de l'avenue Matignon.

Christie's se réserve néanmoins, à sa seule et entière discrétion, le droit de transférer tout lot après-vente vers un autre de ses espaces de stockage.

Les lots seront transférés chez Société Chenue et seront disponibles à partir du :

27 octobre 2023  
Société Chenue est ouvert du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00.

<b>Accès piéton</b> 11 boulevard Ney 75018 Paris	<b>Accès voiture/ transporteur</b> 215 rue d'Aubervilliers 1 <sup>er</sup> niveau quai 11 75018 Paris
--	--

### TARIFS

Christie's se réserve le droit d'appliquer des frais de stockage au-delà de 30 jours après la vente pour les lots vendus. La garantie en cas de dommage ou de perte totale ou partielle est couverte par Christie's selon les termes figurant dans nos Conditions de Vente et incluse dans les frais de stockage. Les frais s'appliqueront selon le barème décrit dans le tableau ci-dessous.

### PAIEMENT

Merci de bien vouloir contacter notre service client 24h à l'avance à [ClientServicesParis@christies.com](mailto:ClientServicesParis@christies.com) ou au +33 (0)1 40 76 83 79 pour connaître le montant des frais et prendre rendez-vous pour la collecte du lot.

Sont acceptés les règlements par chèque, transfert bancaire et carte de crédit (Visa, Mastercard, American Express)

TABLEAUX GRANDS FORMATS, MOBILIER ET OBJETS VOLUMINEUX	
Frais de gestion et maintenance fixe par lot	Frais de stockage par lot et par jour ouvré
70€ + TVA	8€ + TVA

TABLEAUX ET OBJETS PETITS FORMATS	
Frais de gestion et maintenance fixe par lot	Frais de stockage par lot et par jour ouvré
35€ + TVA	4€ + TVA

*Specified lots marked with a filled red square ■ will be transferred to a specialised storage warehouse after the sale, located outside our main office on Avenue Matignon.*

*Nevertheless, Christie's reserves the right, in its sole and absolute discretion, to transfer any lot after the sale to another of its offsite storage. The lots will be sent to Société Chenue and will be available on:*

27 octobre 2023  
*Chenue Company is open Monday to Friday, 9.00 am to 12.00 pm and 1.30 pm to 5.00 pm.*

<b>Pedestrian access</b> 11 boulevard Ney 75018 Paris	<b>Car/carrier access</b> 215 rue d'Aubervilliers 1st level Dock 11 75018 Paris
---	--

### ADMINISTRATION FEE, STORAGE & RELATED CHARGES

*At Christie's discretion storage charges may apply 30 days after the sale. Liability for physical loss and damage is covered by Christie's as specified in our Conditions of Sale and included in the storage fee. Charges will apply as set in the table below.*

### PAYMENT

*Please contact our Client Service 24 hours in advance at [ClientServicesParis@christies.com](mailto:ClientServicesParis@christies.com) or call +33 (0)1 40 76 83 79 to enquire about the fee and book a collection time.*

*Are accepted payments by cheque, wire transfer and credit cards (Visa, Mastercard, American Express).*

LARGE PAINTINGS, FURNITURE AND LARGE OBJECTS	
Administration fee and handling per lot	Storage fee per lot and per business day
70€ + TVA	8€ + TVA

SMALL PICTURES AND OBJECTS	
Administration fee and handling per lot	Storage fee per lot and per business day
35€ + TVA	4€ + TVA

# FORMULAIRE D'ORDRE D'ACHAT

## CHRISTIE'S PARIS

Les ordres d'achat doivent être reçus au moins 24 heures avant le début de la vente aux enchères. — Christie's confirmera toutes les enchères reçues par fax par retour de fax. Si vous n'avez pas reçu de confirmation dans le délai d'un jour ouvré, veuillez contacter le Département des enchères.

Tél. : +33 (0) 1 40 76 84 13 - Email : [bidsparis@christies.com](mailto:bidsparis@christies.com)

22610	
Numéro de Client (le cas échéant)	Numéro de vente
Nom de facturation (en caractères d'imprimerie)	
Adresse	Code postal
Téléphone en journée	Téléphone en soirée
Email	

Veuillez cocher si vous ne souhaitez pas recevoir d'informations à propos de nos ventes à venir par e-mail

J'AI LU ET COMPRIS LE PRESENT FORMULAIRE D'ORDRE D'ACHAT ET LES CONDITIONS DE VENTE – ACCORD DE L'ACHETEUR

Signature

Si vous n'avez jamais participé à des enchères chez Christie's, veuillez joindre des copies des documents suivants. Personnes physiques : Pièce d'identité avec photo délivrée par un organisme public (permis de conduire, carte nationale d'identité ou passeport) et, si votre adresse actuelle ne figure pas sur votre pièce d'identité, un justificatif de domicile récent, par exemple une facture d'eau ou d'électricité ou un relevé bancaire. Sociétés : Un certificat d'immatriculation. Autres structures commerciales telles que les fiducies, les sociétés off-shore ou les sociétés de personnes : veuillez contacter le Département Conformité au +33 (0)1 40 76 84 13 pour connaître les informations que vous devez fournir. Si vous êtes enregistré pour enchérir pour le compte de quelqu'un qui n'a jamais participé à des enchères chez Christie's, veuillez joindre les pièces d'identité vous concernant ainsi que celles de la personne pour le compte de qui vous allez prendre part aux enchères, ainsi qu'un pouvoir signé par la personne en question. Les nouveaux clients, les clients qui n'ont pas fait d'achats auprès d'un bureau de Christie's au cours des deux dernières années et ceux qui souhaitent dépenser plus que les fois précédentes devront fournir une référence bancaire.

### VEUILLEZ ÉCRIRE DISTINCTEMENT EN CARACTÈRES D'IMPRIMERIE

Numéro de lot (dans l'ordre)	Enchère maximale EURO (hors frais de vente)	Numéro de lot (dans l'ordre)	Enchère maximale EURO (hors frais de vente)
---------------------------------	--	---------------------------------	--

Si vous êtes assujetti à la VAT/IVA/TVA/BTW/MWST/MOMS intracommunautaire, Veuillez indiquer votre numéro :

### FRANÇOIS-XAVIER LALANNE RHINOCRÉTAIRE I

VENDREDI 20 OCTOBRE 2023  
16H30  
9, avenue Matignon, 75008 Paris  
CODE VENTE : 22610 – JEANINE

(Les coordonnées apparaissant sur la preuve d'exportation doivent correspondre aux noms et adresses des professionnels facturés. Les factures ne pourront pas être modifiées après avoir été imprimées.)

LAISSER DES ORDRES D'ACHAT EN LIGNE SUR CHRISTIES.COM

### INCRÉMENTS

Les enchères commencent généralement en dessous de l'estimation basse et augmentent par paliers (incrément) de jusqu'à 10 pour cent. Le commissaire-priseur décidera du moment où les enchères doivent commencer et des incréments. Les ordres d'achat non conformes aux incréments ci-dessous peuvent être abaissés à l'intervalle d'enchères suivant.

de 100 à 2 000 €	par 100 €
de 2 000 à 3 000 €	par 200 €
de 3 000 à 5 000 €	par 200, 500, 800 €
de 5 000 à 10 000 €	par 500 €
de 10 000 à 20 000 €	par 1 000 €
de 20 000 à 30 000 €	par 2 000 €
de 30 000 à 50 000 €	par 2 000, 5 000, 8 000 €
de 50 000 à 100 000 €	par 5 000 €
de 100 000 à 200 000 €	par 10 000 €
au dessus de 200 000 €	à la discrétion du commissaire-priseur habilité.

Le commissaire-priseur est libre de varier les incréments au cours des enchères.

- Je demande à Christie's d'enchérir sur les lots indiqués jusqu'à l'enchère maximale que j'ai indiquée pour chaque lot.
- En plus du prix d'adjudication (« prix marteau ») l'acheteur accepte de nous payer des frais acheteur de 26 % H.T. (soit 27,43 % T.T.C. pour les livres et 31,20 % T.T.C. pour les autres lots) sur les premiers € 800.000 ; 21 % H.T. (soit 22,16 % T.T.C. pour les livres et 25,20 % T.T.C. pour les autres lots) au-delà de € 800.001 et jusqu'à € 4.000.000 et 15 % H.T. (soit 15,83 % T.T.C. pour les livres et 18 % T.T.C. pour les autres lots) sur toute somme au-delà de € 4.000.001. Pour les ventes de vin, les frais à la charge de l'acquéreur s'élèvent à 25 % H.T. (soit 30 % T.T.C.).
- J'accepte d'être lié par les Conditions de vente imprimées dans le catalogue.
- Je comprends que si Christie's reçoit des ordres d'achat sur un lot pour des montants identiques et que lors de la vente ces montants sont les enchères les plus élevées pour le lot, Christie's vendra le lot à l'enchérisseur dont elle aura reçu et accepté l'ordre d'achat en premier.
- Les ordres d'achat soumis sur des lots « sans prix de réserve » seront, à défaut d'enchère supérieure, exécutés à environ 50% de l'estimation basse ou au montant de l'enchère si elle est inférieure à 50% de l'estimation basse. Je comprends que le service d'ordres d'achat de Christie's est un service gratuit fourni aux clients et que, bien que Christie's fasse preuve de toute la diligence raisonnablement possible, Christie's déclinera toute responsabilité en cas de problèmes avec ce service ou en cas de pertes ou de dommages découlant de circonstances hors du contrôle raisonnable de Christie's.

Résultats des enchères : +33 (0)1 40 76 84 13

# SALLES DE VENTES INTERNATIONALES, BUREAUX DE REPRÉSENTATION EUROPÉENS, CONSULTANTS ET AUTRES SERVICES DE CHRISTIE'S

## ALLEMAGNE

DÜSSELDORF  
+49 (0)21 14 91 59 352  
Arno Verkade

## FRANCFORT

+49 170 840 7950  
Natalie Radziwill

## HAMBOURG

+49 (0)40 27 94 073  
Christiane Gräfin zu Rantzau

## MUNICH

+49 (0)89 24 20 96 80  
Marie Christine Gräfin Huyn

## STUTTGART

+49 (0)71 12 26 96 99  
Eva Susanne Schweizer

## ARABIE SAOUDITE

+44 (0)7904 250666  
Zaid Belbagi (Consultant)

## ARGENTINE

BUENOS AIRES  
+54 11 43 93 42 22  
Cristina Carlisle

## AUTRICHE

VIENNE  
+43 (0)1 533 881214  
Angela Baillou

## BELGIQUE

BRUXELLES  
+32 (0)2 512 88 30  
Astrid Centner-d'Oultremont

## BRÉSIL

SÃO PAULO  
+55 21 3500 8944  
Marina Bertoldi

## CANADA

TORONTO  
+1 647 519 0957  
Brett Sherlock (Consultant)

## CHILI

SANTIAGO  
+56 2 2 2631642  
Denise Ratinoff de Lira

## COLOMBIE

BOGOTA  
+571 635 54 00  
Juanita Madrinan  
(Consultant)

## CORÉE DU SUD

SÉOUL  
+82 2 720 5266  
Jun Lee

## DANEMARK

COPENHAGUE  
+ 45 2612 0092  
Rikke Juel Brandt (Consultant)

## ÉMIRATS ARABES UNIS

DUBAI  
+971 (0)4 425 5647

## ESPAGNE

MADRID  
+34 (0)91 532 6626  
María García Yelo

## ÉTATS UNIS

CHICAGO  
+1 312 787 2765  
Catherine Busch

## DALLAS

+1 214 599 0735  
Capera Ryan

## HOUSTON

+1 713 802 0191  
Jessica Phifer

## LOS ANGELES

+1 310 385 2600  
Sonya Roth

## MIAMI

+1 305 445 1487  
Jessica Katz

## NEW YORK

+1 212 636 2000

## PALM BEACH

+1 561 777 4275  
David G. Ober (Consultant)

## SAN FRANCISCO

+1 415 982 0982  
Ellanor Notides

## FRANCE ET DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX

PARIS  
+33 (0)1 40 76 85 85

## CENTRE, AUVERGNE, BRETAGNE, PAYS DE LA LOIRE & NORMANDIE

+33 (0)6 09 44 90 78  
Virginie Gregory

## POITOU-CHARENTE AQUITAINE

+33 (0)5 56 81 65 47  
Marie-Cécile Moueix

## PROVENCE - ALPES CÔTE D'AZUR

+33 (0)6 71 99 97 67  
Fabienne Albertini-Cohen

## GRANDE-BRETAGNE

LONDRES  
+44 (0)20 7839 9060

## NORD

+44 (0)20 7104 5702  
Thomas Scott

## NORD OUEST ET PAYS DE GALLE

+44 (0)20 7752 3033  
Jane Blood

## SUD

+44 (0)1730 814 300  
Mark Wrey

## ÉCOSSE

+44 (0)131 225 4756  
Bernard Williams  
Robert Lagneau  
David Bowes-Lyon (Consultant)

## ÎLE DE MAN

+44 (0)20 7389 2032

## ÎLES DE LA MANCHE

+44 (0)20 7389 2032

## IRLANDE

+353 (0)87 638 0996  
Christine Ryall (Consultant)

## INDE

MUMBAI  
+91 (22) 2280 7905  
Sonal Singh

## INDONESIE

JAKARTA  
+62 (0)21 7278 6268  
Charmie Hamami

## ISRAËL

TEL AVIV  
+972 (0)3 695 0695  
Roni Gilat-Baharaff

## ITALIE

MILAN  
+39 02 303 2831  
Cristiano De Lorenzo

## ROME

+39 06 686 3333  
Marina Cicogna  
(Consultant)

## ITALIE DU NORD

+39 348 3131 021  
Paola Gradi  
(Consultant)

## TURIN

+39 347 2211 541  
Chiara Massimello  
(Consultant)

## VENISE

+39 041 277 0086  
Bianca Arrivabene Valenti Gonzaga  
(Consultant)

## BOLOGNE

+39 051 265 154  
Benedetta Possati Vittori Venenti  
(Consultant)

## FLORENCE

+39 335 704 8823  
Alessandra Niccolini di Camugliano  
(Consultant)

## CENTRE & TALIE DU SUD

+39 348 520 2974  
Alessandra Allaria (Consultant)

## JAPON

TOKYO  
+81 (0)3 6267 1766  
Katsura Yamaguchi

## MALAISIE

KUALA LUMPUR  
+62 (0)21 7278 6268  
Charmie Hamami

## MEXICO

MEXICO CITY  
+52 55 5281 5546  
Gabriela Lobo

## MONACO

+377 97 97 11 00  
Nancy Dotta

## PAYS-BAS

AMSTERDAM  
+31 (0)20 57 55 255  
Arno Verkade

## NORVÈGE

OSLO  
+47 949 89 294  
Cornelia Svedman (Consultant)

## PORTUGAL

LISBONNE  
+351 919 317 233  
Mafalda Pereira Coutinho  
(Consultant)

## QATAR

+974 7731 3615  
Farah Rahim Ismail  
(Consultant)

## RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE

PÉKIN  
+86 (0)10 8583 1766  
Julia Hu

## HONG KONG

+852 2760 1766

## SHANGHAI

+86 (0)21 6355 1766  
Julia Hu

## SINGAPOUR

+65 6735 1766  
Kim Chuan Mok

## SUÈDE

STOCKHOLM  
+46 (0)73 645 2891  
Claire Ahman (Consultant)  
+46 (0)70 9369 201  
Louise Dyhlén (Consultant)

## SUISSE

GENÈVE  
+41 (0)22 319 1766  
Eveline de Proyart

## ZURICH

+41 (0)44 268 1010  
Jutta Nixdorf

## TAIWAN

TAIPEI  
+886 2 2736 3356  
Ada Ong

## THAÏLANDE

BANGKOK  
+66 (0) 2 252 3685  
Prapavadee Sophonpanich

## TURQUIE

ISTANBUL  
+90 (532) 558 7514  
Eda Kehale Argün

## SERVICES LIÉS AUX VENTES

### COLLECTIONS PRIVÉES ET "COUNTRY HOUSE SALES"

Tel: +33 (0)1 4076 8598  
Email: lgosset@christies.com

### INVENTAIRES

Tel: +33 (0)1 4076 8572  
Email: vgineste@christies.com

## AUTRES SERVICES

### CHRISTIE'S EDUCATION

LONDRES  
Tel: +44 (0)20 7665 4350  
Fax: +44 (0)20 7665 4351  
Email: london@christies.edu

### NEW YORK

Tel: +1 212 355 1501  
Fax: +1 212 355 7370  
Email: newyork@christies.edu

### HONG KONG

Tel: +852 2978 6768  
Fax: +852 2525 3856  
Email: hongkong@christies.edu

### CHRISTIE'S FINE ART

STORAGE SERVICES  
NEW YORK  
+1 212 974 4570  
Email: newyork@cfass.com

### SINGAPOUR

Tel: +65 6543 5252  
Email: singapore@cfass.com

### CHRISTIE'S INTERNATIONAL

REAL ESTATE  
NEW YORK  
Tel +1 212 468 7182  
Fax +1 212 468 7141  
Email: info@christiesrealestate.com

### LONDRES

Tel +44 20 7389 2551  
Fax +44 20 7389 2168  
Email: info@christiesrealestate.com

### HONG KONG

Tel +852 2978 6788  
Fax +852 2973 0799  
Email: info@christiesrealestate.com

Renseignements – Merci de bien vouloir appeler la salle de vente ou le bureau de représentation email – info@christies.com • La liste exhaustive de nos bureaux se trouve sur christies.com



*Rhinocrétaire I* dans le salon de sa propriétaire d'origine. Archives familiales / ADAGP, Paris, 2023.

CREATIVE

## STUDIO AT LARGE

BRYNN HEMINWAY, *CREATIVE DIRECTION*

PAIGE LEVY-SCULFO, *PRODUCTION*

FREDDY PERSSON, *PHOTOGRAPHY*

ADRIÀ PIFARRÉ-VALLEJO, *GRAPHIC DESIGN*

JAVIERA DELGADO, *DESIGN ASSISTANCE*

HAMPUS NORDENSON, *CINEMATOGRAPHER*

MARTA CARO, *VIDEO EDITOR*





CHRISTIE'S